

Diplôme d'Etat

Technicien de laboratoire médical

Référentiel de compétences

Les référentiels d'activités et de compétences du métier de technicien de laboratoire médical ne se substituent pas au cadre réglementaire. En effet, un référentiel n'a pas vocation à déterminer des responsabilités. Il s'agit de décrire les activités du métier, puis les compétences. Celles-ci sont rédigées en termes de capacités devant être maîtrisées par les professionnels. Cette description s'inscrit dans la réglementation figurant au code de la santé publique (CSP).

Compétences

1. Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité
2. Mettre en œuvre les techniques de prélèvement¹ et de traitement des échantillons biologiques
3. Mettre en œuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques et aux activités biologiques à visée thérapeutique
4. Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale, des techniques d'anatomie et cytologie pathologique et des activités biologiques à visée thérapeutique
5. Gérer les équipements, matériels, consommables, réactifs et les stocks de produits et d'échantillons biologiques
6. Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des activités de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologique et des activités biologiques à visée thérapeutique
7. Exploiter des données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle
8. Accompagner la personne et communiquer dans un contexte de prélèvement
9. Informer et former

¹ Il s'agit de prélèvements sanguins, veineux et capillaires.

Compétences détaillées

Compétence 1 : Analyser les informations nécessaires à l'organisation et à la réalisation de son activité

1. Identifier les informations à rechercher en fonction de la prescription médicale
2. Rechercher les informations obligatoires et utiles pour le prélèvement² dans le respect des droits de la personne
3. Repérer les éléments de la prescription médicale et antécédents utiles et nécessaires à la conduite de l'examen
4. Évaluer la conformité de la prescription médicale et des documents associés au regard de la qualification des produits sanguins labiles et de leurs indications,
5. Choisir les procédures adaptées à la prescription médicale et aux données cliniques et biologiques liées aux personnes
6. Organiser, prioriser et planifier les opérations à réaliser et leur déroulement chronologique en fonction des demandes et des urgences
7. Déterminer et quantifier les matériels, équipements, consommables et réactifs nécessaires
8. Déterminer les produits sanguins labiles à délivrer en fonction de la prescription médicale, du dossier transfusionnel, des règles transfusionnelles et selon les bonnes pratiques de distribution

² Il s'agit de prélèvements sanguins, veineux et capillaires

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée (prélèvement, examen, délivrance de produits sanguins labiles (PSL), ...)	<ul style="list-style-type: none"> - L'identité de la personne est vérifiée - Toutes les informations sont recherchées dans le respect des règles professionnelles³, notamment la confidentialité - Tous les éléments d'information pertinents sont recherchés - Les données recueillies sont expliquées - Le vocabulaire utilisé est adapté
2 – Pertinence de l'analyse des informations	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont vérifiées par le croisement des données - Les informations sélectionnées sont priorisées <p>Examens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adéquation entre la prescription, l'échantillon et l'examen à réaliser est vérifiée - Toute anomalie est identifiée et les mesures pertinentes sont prises (recherche d'informations complémentaires, alerte, ...) - Les indications nécessaires à la conduite de l'examen et de l'activité sont identifiées <p>Produits sanguins labiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adéquation entre d'une part la prescription et les documents associés et d'autre part la qualification des produits sanguins labiles et leurs indications – compte tenu du dossier du patient - est vérifiée - Toute anomalie est identifiée et les mesures pertinentes sont prises - Les informations nécessaires à la délivrance des produits sanguins labiles sont identifiées
3 - Pertinence du choix de la procédure en fonction de la situation à partir d'une liste de procédures prédéfinie	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix de la procédure est expliqué en fonction de la situation
4 – Pertinence de l'organisation de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - La procédure est traduite en une suite logique d'opérations, en tenant compte des règles de bonnes pratiques - Les matériels, équipements, consommables et réactifs nécessaires sont identifiés et leur choix est pertinent au regard des informations recueillies et de l'examen à faire
5 – Conformité des produits sanguins labiles délivrés	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits sanguins labiles délivrés correspondent à la prescription médicale et au dossier transfusionnel - Les règles transfusionnelles et les bonnes pratiques de distribution sont appliquées - Toute non-conformité est identifiée

³ Il s'agit de la réglementation en vigueur, des normes en vigueur et des bonnes pratiques

Compétence 2 : Mettre en œuvre les techniques de prélèvement⁴ et de traitement des échantillons biologiques

1. Sélectionner le matériel à utiliser en fonction de la prescription médicale, de l'état de la personne, conformément au manuel de prélèvement
2. Mettre en œuvre et conduire l'acte de prélèvement en fonction des prescriptions médicales, des procédures et des informations recueillies
3. Identifier les échantillons
4. Adapter son comportement aux situations particulières, aux incidents dans le prélèvement et prendre les mesures nécessaires
5. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés au geste technique de prélèvement
6. Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures adaptées
7. Evaluer la conformité technique et réglementaire des échantillons et des documents associés, de l'emballage et des conditions de transmission
8. Mettre en œuvre le traitement pré-analytique de l'échantillon

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1- Conformité aux règles d'identitovigilance	<ul style="list-style-type: none"> - La concordance de l'identité de la personne avec la prescription médicale et l'échantillon biologique est vérifiée - L'identification des échantillons primaires est réalisée - Les règles de traçabilité sont respectées - Toute non conformité est identifiée et les mesures pertinentes sont prises
2 – Pertinence du choix des matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens matériels mobilisés sont adaptés à la situation - Les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro sont vérifiés
3 – Conformité de la réalisation de l'acte de prélèvement aux règles de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Le manuel de prélèvement est respecté - Les conditions de bien être et de confort de la personne sont vérifiées - Les principes d'ergonomie et de sécurité sont expliqués et appliqués - Les protocoles de soins et d'utilisation des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro sont respectés - Les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie sont respectées - La conformité des échantillons est évaluée - Toute anomalie est identifiée et les mesures

⁴ Il s'agit de prélèvements sanguins, veineux et capillaires.

	pertinentes sont prises
4 – Pertinence de l'analyse des risques	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques liés au geste technique de prélèvement sont expliqués - Les mesures préventives sont expliquées et argumentées au regard des risques - Les modes d'élimination des déchets d'activité sont expliqués et mis en place
5 – Pertinence des actions mises en œuvre dans une situation d'urgence, une situation particulière ou en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none"> - La situation d'urgence est identifiée et évaluée avec pertinence - Les procédures sont respectées - La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang est expliquée - Les actes et soins d'urgence mis en œuvre sont adaptés à la situation - Les mesures prises sont adaptées -
6 – Conformité des opérations de conditionnement et d'acheminement des échantillons et documents associés	<ul style="list-style-type: none"> - Les exigences techniques et réglementaires sont explicitées : conditionnement, température, transport, délai, ... - Les opérations de conditionnement et d'acheminement sont réalisées en respectant ces exigences - Toute anomalie est identifiée et les mesures pertinentes sont prises
7 – Pertinence du choix des circuits analytiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents circuits pré-analytiques sont identifiés - Les critères d'urgence, de spécificité sont repérés et expliqués - Les non conformités sont repérées et traitées - Le prétraitement est conforme aux modes opératoires - Les modalités de conservation adaptées à la nature de l'échantillon et à la phase analytique sont respectées - L'identification des échantillons secondaires est réalisée

Compétence 3 : Mettre en œuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques et aux activités biologiques à visée thérapeutique

1. Organiser l'espace de travail afin qu'il soit conforme aux règles d'hygiène et de sécurité et aux exigences spécifiques liées aux techniques mises en œuvre
2. Mettre en œuvre les opérations de préparation des matériels, des réactifs et des milieux de culture en fonction du protocole analytique
3. Mettre en œuvre les tests de calibration et d'étalonnage des équipements, en interpréter les résultats et déterminer les mesures correctives immédiates
4. Mettre en œuvre les techniques automatisées, semi-automatisées et manuelles conformément à la procédure et apprécier le bon déroulement du processus aux différentes étapes
5. Adapter la gestuelle aux spécificités de la technique, du poste de travail et du niveau de confinement de l'environnement
6. Piloter les systèmes automatisés et utiliser les instruments de mesure
7. Mettre en œuvre les techniques de préparation et de qualification des produits biologiques à visée thérapeutique
8. Repérer et caractériser les dysfonctionnements, analyser leurs causes, déterminer et mettre en œuvre les mesures correctives immédiates

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Conformité de l'organisation de l'espace de travail à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de l'espace de travail et la gestion des flux prennent en compte l'hygiène et la sécurité - L'organisation de l'espace de travail et la gestion des flux prennent en compte les exigences liées aux techniques mises en œuvre - L'espace de travail est propre et ordonné - Les opérations de nettoyage et de décontamination sont réalisées - Les déchets sont correctement triés selon leur nature et les filières d'élimination
2 - Conformité de l'organisation de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des séries d'examens est optimisée - La gestion des différents temps liés aux techniques est optimisée - Les outils de transmission sont renseignés et consultés pour assurer la continuité de service - Les exigences des contrats clinico biologiques sont prises en compte
3 – Conformité de la préparation des matériels, équipements, consommables et réactifs	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité de matériels, équipements, consommables et réactifs est vérifiée - La qualité des réactifs et milieux préparés est vérifiée - L'état et le fonctionnement des matériels et équipements sont vérifiés - La préparation des échantillons de référence et des étalons est effectuée avec précision - Les calculs sont exacts - Les mesures, les dosages et les pesées sont précis - Toute anomalie est repérée et les mesures pertinentes sont prises - Les procédures techniques et les procédures de sécurité sont appliquées
4 - Conformité des tests d'étalonnage et de calibration	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de calibration, de vérification et d'étalonnage des appareillages sont réalisées et vérifiées - Les résultats des tests de calibration et d'étalonnage sont interprétés, les non conformités sont repérés et les mesures pertinentes sont prises - Les procédures d'étalonnage sont appliquées
5 – Conformité de la mise en œuvre des techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles de qualité et l'ensemble des vérifications sont réalisés - Les résultats des contrôles sont interprétés, toute anomalie est repérée et les mesures pertinentes sont prises - Les délais sont respectés - Les procédures sont explicitées et appliquées

<p>6 – Qualité des gestes techniques mis en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de sécurité sont appliquées - Les gestes techniques sont réalisés avec dextérité et précision (ensemencement, colorations, cultures, pipetages,..) - Les gestes techniques sont adaptés à l'environnement (niveau de confinement, hotte à flux laminaire,...) - Les résultats obtenus (frottis, coupes, colorations, étalements, cultures,..) sont exploitables - Les techniques d'observations macroscopiques et microscopiques des échantillons et des cultures sont correctes - Les zones d'intérêt sont correctement sélectionnées
<p>7 – Conformité du pilotage du système automatisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en route du système automatisé est réalisée conformément aux procédures : démarrage, vérification et réalisation des maintenances, chargement de l'automate, calibration, contrôles de qualité ... - Les contrôles de qualité sont réalisés en cours d'analyse - Toute dérive ou non conformité est repérée et les actions pertinentes sont mises en œuvre - Les procédures de sécurité sont appliquées
<p>8 – Conformité de l'utilisation du matériel de laboratoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La fonctionnalité du matériel est vérifiée, toute anomalie est repérée et les actions pertinentes sont mises en œuvre - L'utilisation du matériel est conforme aux recommandations du fournisseur et à la réglementation - Les procédures de sécurité sont appliquées
<p>9- Conformité de la préparation et de la qualification des produits biologiques à visée thérapeutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles de conformité sont correctement réalisés - Les résultats des contrôles sont interprétés, toute anomalie est repérée et les actions pertinentes sont mises en œuvre - Les procédures de sécurité sont appliquées

Compétence 4 : Analyser et traiter les résultats des examens de biologie médicale, des techniques d'anatomie et cytologie pathologique et des activités biologiques à visée thérapeutique

1. Exploiter les données chiffrées, calculer et traiter les valeurs brutes et les exprimer sous forme de résultats exploitables
2. Apprécier le caractère exploitable du résultat de la technique et traduire les données qualitatives en résultats exploitables
3. Apprécier la cohérence des résultats d'analyses et les analyser au regard de l'ensemble des données
4. Identifier et signaler au biologiste médical les résultats d'analyses anormaux, préoccupants, critiques mettant en jeu le pronostic vital, ou dépassant les seuils d'alertes définis dans les documents qualité
5. Exprimer, présenter les résultats et renseigner le dossier de biologie médicale
6. Utiliser le système d'information du laboratoire, les logiciels d'exploitation de données et les bases de données

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1- Exactitude dans l'exploitation des données recueillies	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats techniques inexploitable sont identifiés - Les données recueillies et leur traitement sont transposés sous forme de résultats exploitables - Les calculs sont exacts - Les appréciations qualitatives des données et les estimations quantitatives sont exactes
2 – Pertinence de l'expression des résultats pour validation	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats sont exprimés correctement d'un point de vue qualitatif et / ou quantitatif - Les valeurs de référence sont indiquées - La méthode utilisée est indiquée
3 – Pertinence de l'analyse des résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats sont analysés au regard de l'ensemble des données - Tout résultat anormal, préoccupant, critique, mettant en jeu le pronostic vital, ou dépassant les seuils d'alertes définis dans les documents qualité est repéré - Le biologiste est alerté au regard des seuils décisionnels dans les délais requis
4 – Conformité de l'enregistrement des données dans les logiciels dédiés	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes étapes à réaliser avec le système de gestion sont identifiées et mises en œuvre - Les règles d'identification de l'opérateur et de traçabilité sont appliquées - Toutes les données nécessaires sont enregistrées - La saisie est réalisée sans erreur

Compétence 5 : Gérer les équipements, matériels, consommables, réactifs et les stocks de produits et d'échantillons biologiques

1. Evaluer les besoins en produits, réactifs et consommables liés aux techniques à réaliser dans le respect des règles de conservation et de traçabilité
2. Mettre en œuvre des opérations de métrologie dans son champ d'intervention
3. Planifier, préparer et conduire les maintenances courantes, préventives et correctives immédiates des équipements et matériels
4. Identifier les dysfonctionnements des matériels et équipements, rechercher, analyser les causes et déterminer les opérations permettant de rétablir le bon fonctionnement
5. Organiser la gestion et la traçabilité des stocks des matériels, des consommables et des réactifs
6. Gérer les stocks de produits biologiques à visée thérapeutique en appliquant les conditions spécifiques de stockage, d'envoi et de délivrance
7. Gérer techniquement les bibliothèques
8. Mettre en œuvre les techniques manuelles et informatisées d'archivage

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 – Pertinence de l'évaluation des besoins en produits, réactifs et consommables et conformité des stocks de matériels, consommables, réactifs et produits	<ul style="list-style-type: none"> - Les produits, réactifs et consommables nécessaires à l'activité sont définis qualitativement et quantitativement - Les produits sont disponibles en quantité nécessaire et suffisante - Les choix de conditionnement sont adaptés au volume d'activité - Les règles de gestion des stocks, de conservation et de conditionnement sont appliquées. - Les produits périmés sont identifiés et éliminés selon les procédures et la réglementation en vigueur
2 – Conformité des opérations de métrologie dans son domaine de responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Les protocoles et procédures sont appliqués - La périodicité des opérations est respectée - La traçabilité des opérations est assurée
3 – Fiabilité et régularité des opérations d'entretien et de maintenance des équipements dans son domaine de responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations d'entretien et de maintenance sont réalisées dans les délais - La périodicité des contrôles est assurée. - Les risques sont identifiés et anticipés. - La traçabilité des opérations d'entretien et de maintenance est assurée. -
4 – Conformité des opérations d'entretien et de maintenance réalisées dans son champ de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de maintenance sont préparées conformément aux procédures - La mise en sécurité de tout ou partie de l'installation est réalisée

	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel nécessaire est identifié et préparé - Les opérations sont réalisées conformément aux procédures techniques - L'état de fonctionnement du matériel est vérifié après intervention - Les procédures de sécurité sont appliquées - Les contrôles de qualité sont réalisés après intervention
5 – Pertinence du traitement des dysfonctionnements	<ul style="list-style-type: none"> - Les dysfonctionnements des matériels et équipements sont identifiés - La méthode de recherche des causes est logique et pertinente - Le degré de gravité et les causes sont identifiés - Les opérations permettant de rétablir le bon fonctionnement sont déterminées en fonction du diagnostic
6 – Conformité de la gestion des stocks de produits sanguins labiles	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins sont identifiés en fonction de l'activité - La disponibilité des différentes catégories de PSL est vérifiée en tenant compte des dates de péremption des produits - Les conditions de stockage sont respectées
7 – Conformité de la gestion des biothèques	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de stockage sont respectées - Les obligations réglementaires sont respectées - La traçabilité est assurée - Les risques associés sont identifiés et les mesures de prévention sont prises
8 – Conformité des sauvegardes et de l'archivage	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes et les périodes de conservation des échantillons biologiques, des données intermédiaires et des résultats sont identifiées et respectées - Les sauvegardes quotidiennes sont réalisées - Les archivages sont réalisés en respectant les procédures

Compétence 6 : Mettre en œuvre les normes et principes de qualité, d'hygiène et de sécurité pour assurer la qualité des activités de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologique et des activités biologiques à visée thérapeutique

1. Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue de la qualité
2. Apporter des éléments pour l'élaboration des procédures et modes opératoires et pour leur révision périodique
3. Utiliser les méthodologies et les outils d'analyse de la qualité
4. Apporter des éléments pour la préparation et la conduite d'audits internes
5. Identifier et analyser les risques biologiques, chimiques, radioactifs et physiques associés à son activité et appliquer les mesures préventives et correctives adaptées
6. Mettre en œuvre les essais permettant la vérification et la validation des méthodes analytiques
7. Mettre en œuvre les principes et règles de vigilance : matériovigilance, réactovigilance, identitovigilance, vigilance informatique
8. Appliquer les exigences techniques et réglementaires des normes en vigueur dans les domaines de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité
9. Repérer les non conformités et les événements indésirables, les signaler et mettre en place les actions correctives nécessaires
10. Assurer la traçabilité de l'ensemble des opérations, des non conformités et des actions correctives

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 - Conformité des pratiques aux règles d'hygiène et de sécurité,	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques biologiques, chimiques, radioactifs et physiques sont expliqués - Les équipements de protection individuelle sont identifiés et portés - La tenue de travail répond aux exigences de l'activité - Les pratiques sont adaptées aux différentes zones de travail et les équipements de protection collective sont utilisés - L'étiquetage des produits et notamment les pictogrammes et les risques associés sont expliqués - Les techniques de décontamination et de nettoyage sont expliquées et appliquées - Les règles de radioprotection sont expliquées et appliquées
2 - Conformité des pratiques aux exigences de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de traçabilité sont expliqués et appliqués - Les non conformités sont identifiées et déclarées - Les mesures pertinentes sont prises - Les réclamations sont enregistrées - Des actions préventives sont proposées
3 - Pertinence de l'analyse critique d'une situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> - La démarche d'analyse et le raisonnement sont formalisés et logiques - Les difficultés et les erreurs sont identifiées au regard de l'ensemble des exigences - Les causes sont analysées - Les améliorations sont proposées
4 - Conformité des pratiques aux principes et règles de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes et règles de vigilance sont expliqués - Tout événement indésirable est signalé à l'interlocuteur approprié
5 - Exactitude et pertinence dans la formalisation d'un document qualité (procédure, mode opératoire, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - La procédure ou le mode opératoire est adapté à la situation - L'élaboration de la procédure ou du mode opératoire est réalisé en concertation avec l'équipe - Les règles actualisées sont prises en compte - La formalisation de la procédure ou du mode opératoire (déroulement, enchaînement des activités...) respecte la démarche qualité - La procédure ou le mode opératoire est clair, compréhensible et exploitable

Compétence 7 : Exploiter des données scientifiques et professionnelles, analyser et améliorer sa pratique professionnelle

1. Identifier les ressources documentaires, analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les bases de données
2. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle
3. Confronter sa pratique à celles de ses pairs ou d'autres professionnels
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de l'environnement professionnel, de la réglementation, de l'éthique et de l'évolution des technologies
5. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique
6. Identifier ses propres besoins en formation
7. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 - Pertinence des données recueillies au regard d'une problématique posée	<ul style="list-style-type: none"> - Les données pertinentes sont recherchées et sélectionnées dans les documents professionnels et scientifiques en français et en anglais - Les bases documentaires sont utilisées correctement et avec discernement, y compris les sources Internet
2 – Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de l'environnement professionnel (éthique, système de santé, réglementation, recommandations des différentes instances) sont explicités et pris en compte - Les pratiques sont confrontées à celles des pairs et autres professionnels de santé - Les points forts, les difficultés sont identifiés - Les difficultés sont analysées et des améliorations sont proposées
3 – Pertinence dans l'évaluation des besoins en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les grilles d'habilitation aux postes de travail sont utilisées pour une autoévaluation de sa pratique - Les besoins en formation sont repérés
4 Qualité des documents professionnels élaborés	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents professionnels répondent à la problématique, aux normes et critères de présentation - Les principales fonctionnalités des outils bureautique sont correctement utilisées

Compétence 8 : Accompagner la personne et communiquer dans un contexte de prélèvement

1. Conduire un entretien d'accueil auprès de la personne et/ou d'un accompagnant
2. Evaluer les besoins de la personne lors du prélèvement et son degré de compréhension et d'appropriation des informations
3. Adapter son attitude et sa communication à la personne
4. Apporter les informations pertinentes en réponse aux demandes de la personne dans son champ d'exercice
5. Recueillir et transmettre les informations concernant les incidents transfusionnels et les informations post-don à l'interlocuteur approprié
6. Communiquer avec différents interlocuteurs dans diverses situations
7. Sélectionner et transmettre les informations pour assurer la continuité de service

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1- Qualité de la prise en charge de la personne dans le cadre du prélèvement	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions sont expliquées à la personne - Le degré de compréhension par la personne prélevée et les accompagnants est estimé - La prise en charge de la personne est adaptée à ses besoins, à son âge, à son état clinique et aux impératifs de l'acte de prélèvement - Les réponses apportées aux demandes de la personne sont pertinentes et respectent la réglementation - Le recueil des informations (entretien, observation, échange avec les accompagnants,) est réalisé dans le respect de l'éthique et des règles professionnelles
2- Qualité de la coopération entre les différents professionnels de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités - Les autres professionnels de santé sont sollicités à bon escient - La réponse aux autres professionnels de santé est adaptée - La coordination entre les professionnels est assurée
3- Mode de communication adapté à la situation.	<ul style="list-style-type: none"> - Le langage, les attitudes professionnelles sont adaptés à la personne. - Les modalités de communication (verbale, non verbale) sont adaptées à la personne et à la situation.

Compétence 9 : Informer et former

1. Organiser l'accueil et l'information des personnes en formation
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des personnes en formation dans un cadre de tutorat
3. Evaluer les savoir faire mis en œuvre en lien avec les objectifs de la formation dans un cadre de tutorat
4. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux personnes en formation par des conseils, démonstrations, explication et par l'analyse commentée de sa pratique
5. Former des professionnels de santé à l'utilisation des appareils de biologie dans le cadre de la biologie délocalisée

Critères d'évaluation : <i>Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?</i>	Indicateurs : <i>Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?</i>
1 - Qualité de l'accueil des professionnels et personnes en formation.	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche d'accueil est mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises aux professionnels et personnes en formation. - Les objectifs et les modalités d'apprentissage sont formalisés
2 - Qualité de la transmission de savoir-faire aux professionnels et personnes en formation.	<ul style="list-style-type: none"> - La transmission de savoir-faire utilise des méthodes pédagogiques adaptées à l'apprenant et à la situation. - La transmission de savoir-faire est assurée en conformité avec le niveau de formation de l'apprenant en relation le cas échéant avec l'établissement de formation
3 – Qualité de l'évaluation des savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Une procédure d'évaluation est appliquée. - Des outils d'évaluation adaptés sont utilisés - L'évaluation donne lieu à un échange avec la personne évaluée